Image not found or type unknown

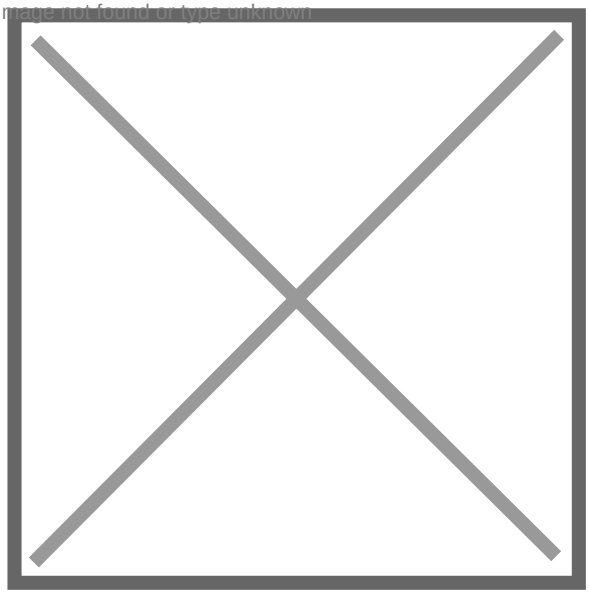

Dommages et interets, je ne peux pas payer

Par **maritotoche**, le **09/12/2011** à **09:58**

Bonjour,
j ai ete condanne a 6 mois de prison avec surcis,de plus je dois payer 3000 euros de dommages et interets a la partie adverse,je ne travaille pas donc rien pour payer cette somme, je voulais savoir si il existe un fond social qui peut prendre en charge cette somme ou en partie et comment faire, merci d avance.

Par **amajuris**, le **09/12/2011** à **13:28**

bjr,
dans les situations ou il existe un fonds de garantie qui indemnise les victimes (fonds de garantie automobile), celui-ci indemnise la victime et se retourne ensuite contre le responsable condamné.
à ma connaissance il n'existe pas d'organisme qui puisse payer à votre place (sauf emprunt à la banque) mais l'huissier en charge de recouvrer cette somme pourra saisir vos biens si vous en possédez ou attendre que vous soyez revenu à meilleure fortune (héritage par exemple).
cdt

Par **TATIANA**, le **09/12/2011** à **15:21**

Bonjour,

Normalement, les victimes sont payés directement par le fond de garanties des victimes (les

caisses noires) ensuite, c'est à eux que tu dois payer.....

Vas au Spip de ta ville et demande les coordonnés du fond de ta région, ensuite tu leur écris un courrier en leur expliquant ta situation.

Généralement, ils sont conciliant et accepter des paiements échelonnés.

Cdt

http://femmesdedetenus.forumgratuit.fr/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés